

SOCIETE

« 216 CAPITAL VENTURES »

Rapports de commissariat aux comptes Exercice clos le 31 Décembre 2025

Avril 2026

**SOCIETE « 216 CAPITAL VENTURES »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux actionnaires de la société « **216 CAPITAL VENTURES** ».

I- Rapport sur l'audit des états financiers :

1. Opinion sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société « **216 CAPITAL VENTURES S.A.** » arrêtés au 31 Décembre 2025, comprenant le Bilan, ainsi que l'état du résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 474 929 Dinars et des capitaux propres positifs de 340 293 Dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice de 138 305 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société « **216 CAPITAL VENTURES S.A.** », ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le fait que nous n'avons pas obtenu les états financiers audités de l'exercice 2025 des fonds sous gestion.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025 incombe à cet organe de direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste, en application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si ledit rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société « **216 CAPITAL VENTURES S.A.** ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux

normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre. Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit. Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les

relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeur mobilière aux noms des actionnaires, sont mise en conformité avec les dispositions de la loi n° 2000-35 du 21/03/2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20/11/2001 et l'arrêté du ministre des finances du 28/08/2006.

Tunis le 06 Avril 2026

P/ CABINET CMC

Chérif BEN ZINA



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2025

Société "216 CAPITAL VENTURES"
Bilan arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre 2025	Au 31 Décembre 2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		-	-
Moins : amortissements		-	-
		-	-
Immobilisations corporelles		74 399	73 979
Moins : amortissements		-49 156	-32 194
	4.1	25 243	41 785
			0
Immobilisations financières		162 400	69 300
Moins : provisions		0	0
	4.2	162 400	69 300
Total des actifs immobilisés		187 643	111 085
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		187 643	111 085
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		0	273
Moins : provisions		0	0
	4.3	0	273
Autres actifs courants		286 626	231 924
Moins : provisions		0	0
	4.4	286 626	231 924
Placements et autres actifs financiers			
Liquidités et équivalents de liquidités	4.5	660	84 948
Total des actifs courants		287 286	317 144
TOTAL DES ACTIFS		474 929	428 230

Société "216 CAPITAL VENTURES"
Bilan arrêté au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 Décembre 2025	Au 31 Décembre 2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		500 000	500 000
Actionnaires capital souscrit-non appelé		-330 000	-364 000
Réserves		25 483	17 246
Résultats reportés		6 506	158,995
		153 405	201 989
Résultat de l'exercice		138 305	164 584
Total des capitaux propres avant affectation	4.6	340 293	317 989
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		-	-
Provision Pour risque et charge		-	-
Total des passifs non courants			
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs & comptes rattachés	4.7	18 370	0
Autres passifs courants	4.8	82 380	110 241
Autres passifs financiers		0	0
Concours bancaires	4.9	33 886	0
Total des passifs courants		134 636	110 241
Total des passifs		134 636	110 241
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		474 929	428 230

Société "216 CAPITAL VENTURES"
Etat du résultat pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025
(Exprimé en dinars)

Résultat	Notes	Au 31 Décembre 2025	Au 31 Décembre 2024
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion		1 158 056	864 854
Total des produits d'exploitation	5.1	1 158 056	864 854
Charges d'exploitation			
Variation de stock		0	0
Achats de marchandises consommées	5.2	12 429	9 735
Charges de personnel	5.3	549 800	421 612
Dotations aux amortissements	5.4	16 962	18 283
Autres charges d'exploitation	5.5	404 542	207 280
Total des charges d'exploitation		983 733	656 910
RESULTAT D'EXPLOITATION		174 324	207 944
Charges financières nettes	5.6	69	-645
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires		0	53
Autres pertes ordinaires		-82	-16
RESULTAT DES ACTIVITES ORD. AVANT IMPOT		174 311	207 337
Impôts sur les bénéfices	5.7	-36 007	-42 753
RESULTAT DES ACTIVITES ORD.APRES IMPOT		138 305	164 584
Eléments extraordinaires (gains ou pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		138 305	164 584

Société "216 CAPITAL VENTURES"
Etat des flux de trésorerie pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025
 (Exprimé en dinars)

Flux de trésorerie	Au 31 Décembre 2025	Au 31 Décembre 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	138 305	164 584
Ajustement pour :		
Amortissement et provisions	16 962	18 283
Variation des :		
Stocks	0	0
Créances	273	1 458
Autres actifs	-54 703	-87 106
Fournisseurs et autres dettes	-9 491	15 065
Autres actifs non courants		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	91 346	112 284
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Corp et/ou Incorp	-419	-9 402
Encaissements provenant de l'acquisition d'immob. Corp et/ou Incorp		-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières	-93 100	-23100
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-93 519	-32 502
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement provenant d'opérations sur le capital	34 000	-
Remboursement d'emprunts		-
Dividendes et autres distributions	-150 000	-260 000
Encaissement provenant de ventes de placements		-
Décaissement sur achats de placement		-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-116 000	-260 000
Variation de trésorerie	-118 173	-180 220
Trésorerie au début de l'exercice	84 948	265 168
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-33 225	84 948

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31-12-2025**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 Décembre 2025

1) PRESENTATION DE LA SOCIETE 216 CAPITAL VENTURES

Raison sociale : 216 Capital Ventures

Activité : Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers

Capital : 500 000 Dinars

Forme juridique : Société anonyme

Agrément de constitution de société de gestion CMF : n°49/2021 du 23 juillet 2021.

Matricule fiscal : 1742551M/A/M/000.

Date de création : 04 novembre 2021.

Siège social : Immeuble CARTE Lot BC 4, centre urbain nord, 1082 Tunis.

Système comptable appliqué : Référentiel comptable Tunisien.

La société 216 Capital Ventures a pour objet :

- La gestion de tous fonds d'investissements spécialisés, fonds commun de placement à risque, fonds d'amorçage ou tous autres types de fonds tels que définis par la réglementation tunisienne,
- La gestion de tous types de fonds non tunisien lorsque cela est permis par la réglementation applicable.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2025 à une valeur de 500 000 Dinars divisé en 50 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune totalement souscrites et dont 34% libérées, et qui sont détenues comme suit :

- M. Hakim ABDELJAOUAD à concurrence de 23 750 actions,
- M. Mehdi Ben Taoufik DOGHRI à concurrence de 18 751 actions,
- M. Mehdi Ben Hassine DOGHRI à concurrence de 4 996 actions,
- Mme. Dhekra KHELIFI à concurrence de 2 500 actions,
- CITE à concurrence de 1 action,
- CIIM à concurrence de 1 action,
- BUSINESS TOWERS à concurrence de 1 action,

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire réunie le 16 avril 2024, il a été décidé de renouveler pour une période de trois ans (2024/2025/2026) le mandat des administrateurs de la société, qui sont les suivants :

- M. Hakim ABDELJAOUAD
- M. Mehdi Ben Taoufik DOGHRI
- M. Mehdi Ben Hassine DOGHRI

En vertu du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 16 avril 2024, il a été décidé ce qui suit :

- M. Mehdi Ben Hassine DOGHRI est désigné président directeur général et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

2) FAITS MARQUANTS

- *L'année 2025 constitue pour la société son 5ème exercice comptable.*
- *L'exercice 2025 enregistre un résultat bénéficiaire net d'impôt de 138 305 Dinars contre un résultat bénéficiaire net d'impôt de 164 584 Dinars en 2024.*
- *Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2025 s'est élevé à un montant hors taxes de 1 158 056 Dinars, contre un chiffre d'affaires de 864 854 Dinars en 2024.*
- *L'Agrément du CMF N° 91-2021 du 22 décembre 2021 a été accordé au Fonds d'Investissement Spécialisé à compartiments « 216 CAPITAL FUND I », qu'est géré par la société « 216 CAPITAL VENTURES ». Deux agréments du CMF N°54-2024 et N°55-2024 ont été accordés comme suit au « 216 CAPITAL FUND II-DINARS » et « 216 CAPITAL FUND II-EUROS » qui sont gérés par la société de gestion « 216 CAPITAL VENTURES ».*
- *Une libération partielle a eu lieu en juin 2025 pour un montant de 34 000 Dt, qui représente 6.8% du capital.*

3) RESPECT DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES :

La comptabilité générale de la société « 216 CAPITAL VENTURES » S.A est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres. Les présents états financiers se réfèrent à la réglementation comptable en vigueur en Tunisie telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des Finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société fait recours à la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif et au référentiel comptable international (IAS/IFRS).

Ci-après, sont exposés, les principes et règles jugés les plus significatifs et les plus pertinents.

3.1 LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les mécanismes de communication préparés par « 216 CAPITAL VENTURES » S.A comportent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon le **modèle autorisé**.

3.2 BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES :

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique
- La convention de la périodicité
- La convention de rattachement des charges aux produits
- La convention de prudence
- La convention de permanence des méthodes

Les états financiers de l'exercice 2025 couvrent la période allant du 01 janvier 2025 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique est constituée du matériel informatique, équipements de bureau et Installations générales, agencements et aménagements.

Le matériel informatique acquis par la société « 216 Capital Ventures », est comptabilisé à son coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Le montant amortissable est déterminé sous déduction de la valeur résiduelle du bien (si elle est significative) estimée à la date d'acquisition et réduite des frais estimés de sa revente.

Les dotations économiques pour amortissement des immobilisations corporelles de la société sont calculées sur la base des taux d'amortissement suivants :

- Installations générales, agencements et aménagements	20%
- Équipements de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

3.2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations dans les deux fonds d'investissement spécialisés gérés par le fonds, « 216 Capital Fund I » et « 216 Capital Fund II ».

3.2.3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances de la société sont constituées exclusivement des créances « 216 Capital Fund I » en 2024, le compte client et comptes rattachés est soldé en 2025.

3.2.4 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants regroupent les comptes suivants :

- Les impôts et taxes débiteurs
- Les débiteurs divers
- Les comptes de régularisation actifs (charges constatés d'avance).

3.2.5 LIQUIDITES EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités de la société sont constituées des avoirs en compte carte technologique et disponibilités en caisse.

3.2.6 CAPITAUX PROPRES

La rubrique « capitaux propres » comprend le capital social, le capital souscrit-non appelé, les réserves légales, les résultats reportés et le résultat de l'exercice. Le capital social s'élève, au 31 décembre 2025, à

une valeur de 500 000 Dinars divisé en 50 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, totalement souscrites, dont 34% libérées.

3.2.7 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste fournisseurs et comptes rattachés, est constitué essentiellement des dettes d'exploitation relatives aux achats locaux ainsi qu'aux études et prestations de services fournies à la société.

3.2.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants regroupent les comptes suivants :

- Les impôts et taxes créditeurs
- Les créditeurs divers
- Les comptes de régularisation passifs (charges à payer).

3.2.8 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

La rubrique concours bancaires représente le solde du compte UBCI en dinars.

3.2.9 LES REVENUS

Le chiffres d'affaires de la société est constitué des honoraires de gestion annuels facturées aux deux fonds d'investissement spécialisés « 216 Capital Fund I » et « 216 CAPITAL FUND II » répartis comme suit :

- Deux virgule cinq pourcent (2,5%) hors taxes des montants souscrits par les porteurs de parts dans le fonds et non encore investis et,
- Trois pourcent (3%) hors taxes des montants souscrits par les porteurs de parts dans le fonds et investis par le fonds.

Ainsi que les honoraires de création juridique perçus du « 216 Capital Fund II »

3.3 L'HYPOTHESE SOUS-JACENTE DE LA CONTINUITE D'EXPLOITATION :

Dans un avenir prévisible, la société n'a pas l'intention de mettre fin à ses activités

4- NOTES RELATIVES AU BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	74 399	73 979
Amortissements	-49 156	-32 194
Total	25 243	41 785

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2025 sur les postes d'immobilisations et les amortissements y afférents, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Désignation	Taux	Valeur brut			Amortissements			VCN 31-12- 2025
		01/01/2025	Acquisitions	31/12/2025	01/01/2025	Dotations	Fin de période	
Installation générale, agencement et aménagement	20%	24 494	0	24 494	8 529	4 898	13 427	11 067
Equipement de bureau	20%	22 403	419	22 822	8 348	4 686	13 034	9 788
Matériel informatique	33%	27 083	0	27 083	15 318	7 377	22 695	4 388
Total		73 979	419	74 399	32 195	16 961	49 156	25 243

* Les taux des amortissements linéaires appliqués sont fixés conformément au décret n°2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre des contrats de leasing et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

* En application des dispositions de l'article 25 de la Loi de finances 2019 "Toutefois, les amortissements des actifs immobilisés de faible valeur qui ne dépasse pas 500 dinars, sont entièrement déductibles des résultats de l'exercice de leur mise en service. "

4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Participation " 216 Capital Fund I"	115 500	115 500
Participation " 216 Capital Fund II"	280 000	
Versement restant à effectuer Fund I	-23 100	
Versement restant à effectuer Fund II	-210 000	-46 200
Total	162 400	69 300

4.3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
216 Capital Fund I	0	273
Total	0	273

4.4 – AUTRES ACTIFS COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Etat RS / Clients	133 643	102 918
IS à reporter	152 171	92 006
Charges constatées d'avance	813	-
Débiteur 216 Capital Fund II (*)	0	37 000
Total	286 626	231 924

(*) Cotisation Visa CMF « 216 Capital Fund II »

4.5 – LIQUIDITE EQUIVALENT DE LIQUIDITE :

Ce poste s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Banque UBCI	0	84 342
CB Internationale UBCI	564	580
Caisse	96	25
Total	660	84 948

4.6 – CAPITAUX PROPRES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	500 000	500 000
Actionnaires capital souscrit-non appelé	-330 000	-364 000
Réserves légales	25 483	17 246
Résultats reportés	6 506	159
Total des capitaux propres avant résultat	201 989	153 405
Résultat de l'exercice	138 305	164 584
Total des capitaux propres avant affectation	340 293	317 989

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Dividende distribués	Résultat de l'exercice	Capital souscrit non appelé	Total
Solde au 31/12/2024	500 000	17 246	159	-	164 584	-364 000	317 989
Affectation du résultat de l'exercice 2024		8 237	6 347	150 000	-164 584	34 000	34 000
Libération capital							0
Distribution des dividendes				-150 000			-150 000
Résultat au 31/12/2025					138 305		138 305
Solde au 31/12/2025	500 000	25 483	6 506	0	138 305	-330 000	340 293

Le capital est fixé au 31.12.2025 à la somme de cinq cent mille dinars (500.000 DINARS), divisé en cinquante mille (50.000) actions de dix dinars (10) chacune, toutes nominatives, numérotées de 1 à 50.000 totalement souscrites et partiellement libérées.

Actionnaires	Nbre d'actions souscrites	Valeur des actions souscrites (TND)	Montants libérés (TND)	% dans le capital
M. Hakim ABDELJAOUAD	23 750	237 500	80 750	47,500%
M. Mehdi DOGHRI	18 751	187 510	63 753	37,502%
M. Mehdi Ben Hassine DOGHRI	4 996	49 960	16 986	9,992%
Mme. Dhekra KHELIFI	2 500	25 000	8 500	5,000%
CITE	1	10	3	0,002%
CIIM	1	10	3	0,002%
BUSINESS TOWERS	1	10	3	0,002%
Total	23 750	237 500	80 750	47,500%

4.7 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATATCHES

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	18 370	-
Total	18 370	-

4.8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Etat impôt sur les sociétés	36 007	42 753
CSS 3% sur les sociétés	5 401	6 413
CNSS	26 613	23 853
Créditeurs divers	-	200
Receveur des finances	9 859	29686
Charges à payer	4 500	7 336
*** Frais de tenue de compte UBCI		30
*** Agios bancaires débiteurs		91
*** Honoraire CAC	4 500	4 200
*** Honoraire M&MS Factory		2 500
Assurances Sahaty 12-2025		366
Ooredoo 12-2025		149
Total des autres passifs courants	82 380	110 241

4.9 CONCOURS BANCAIRES

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Banque UBCI	33 886	-
Total	33 886	-

5- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de la période arrêtée au 31 décembre 2025 dégage un résultat bénéficiaire net d'impôt de 138 305 TND.

5.1 – REVENUS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires de gestion Fund I compartiment 1	298 266	294 034
Honoraires de gestion Fund I compartiment 2	586 907	570 820
Honoraires de gestion Fund II compartiment TND	47 266	
Honoraires de gestion Fund II compartiment EUR	175 618	
Honoraires de création juridique 216 Capital Fund II	50 000	
Total	1 158 056	864 854

5.2 – ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Etudes et prestation de service WEB	11 912	8 739
Fournitures de bureaux	517	995
Total	12 429	9 735

5.3 – CHARGES DE PERSONNEL :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	384 920	348 520
Salaires CIVP	17 478	12000
Primes accordées aux personnels	65 128	0
Indemnités de stage	3 200	1 600
Cotisations charges patronales	76 823	57 750
Accidents de travail	2 250	1 743
Total	549 800	421 612

5.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	16 962	18 283
Total	16 962	18 283

5.5 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Locations	13 073	12 450
Primes d'assurance	4 578	4 364
Personnel extérieur	1 412	2 588
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	306 976	87 494
Publicité, publication & relations publiques	62	172
Déplacements, missions & réceptions	2 162	9 226
Voyages & déplacements	46 680	67 976
Frais postaux et de télécommunication	6 629	2 476
Services bancaires et assimilés	1 324	923
Droits d'enregistrement et de timbre	33	38
Autres frais d'enregistrement	405	595
TFP	9 001	6 970
FOPROLOS	4 500	3 485
TCL	2 756	2 058
FODEC 1%		0
Services divers	0	50
CSS 3% sur les sociétés	5 401	6 413
Transfert de charges (Retour AVA)	-451	
Total	404 542	207 280

5.6 - CHARGES FINANCIERES NETTES :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Agios bancaires débiteurs	- 37	- 645
Pertes de change	-	-
Intérêts reçus prêts au personnel	-	-
Gains de change	107	-
Total	69	- 645

5.7 – IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Impôts sur les sociétés IS	36 007	42 753
Total	36 007	42 753

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL AU 31 DECEMBRE 2025

Désignations	2025	2024
Résultat des activités ordinaires après impôt	138 304	164 584
<u>A réintégrer</u>		
Impôt sur les sociétés	36 007	42 753
Taxe de voyage	240	
Contribution sociale de solidarité 3%	5 401	6 413
Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés & Autres réintégrations	82	16
Total Réintégration	41 730	49 182
<u>A déduire</u>		
Total Déductions	0	0
Résultat fiscal de l'exercice	180 034	213 765
<u>Impôt au taux de 20%</u>	<u>36 007</u>	<u>42 753</u>
<u>Contribution sociale de solidarité 3%</u>	<u>5 401</u>	<u>6 413</u>
Minimum d'impôt (0,2%*CA TTC) avec un minimum de 500 Dinars	2 756	2 058
Report IS 2024	152 171	92 006
Retenue à la source	133 643	102 918
I/S à payer (Report)	R -249 807	-152 171
CSS 3% avec un minimum de 400 Dinars	P 5 401	6 413

Liste des fonds de capital investissements gérés par 216 Capital Ventures (le Gestionnaire)

Dénomination du Fonds	Nature	Référence de l'agrément	Montant du fonds (Souscriptions en DT)	Montant investi au 31-12-2025 (en DT)	Date d'ouverture (1er versement)	Date de clôture
216 Capital Fund I Compartiment 1	Fonds d'investissement spécialisé à compartiments	N°91-2021 du 22 décembre 2021	10 875 000	5 712 000	14/04/2022	14/04/2032
216 Capital Fund I Compartiment 2	Fonds d'investissement spécialisé à compartiments	N°91-2021 du 22 décembre 2021	20 940 000	13 554 000	22/04/2022	22/04/2032
216 Capital Fund II Dinars	Fonds d'investissement spécialisé à compartiments	N°54-2024 du 12 novembre 2024	2 475 000	0	16/10/2025	16/10/2035
216 Capital Fund II Euros	Fonds d'investissement spécialisé à compartiments	N°54-2024 du 12 novembre 2024	9 196 000	0	29/04/2025	29/04/2035